

DURÉE DE POSITIVITÉ D'UN TEST SALIVAIRE

Par misam Postée le 02/02/2024 20:49

Bonjour, je me permet de solliciter votre plate-forme afin d'apporter des réponses à une question dont je n'arrive pas à trouver réponse malgré toutes mes recherches sur de nombreux sites, forums, réseaux. J'ai été très gros fumeur de cannabis pendant presque 2 ans, de la fin de ma terminale (2022) à mi janvier 2024, cependant, j'ai réussi à décrocher mon permis de conduire le 6 juin 2023, et à cette période je m'étais préparé à l'avoir et j'avais donc arrêté le cannabis 1 mois à l'avance pour éviter tout test salivaire positif, car je tiens énormément à ce permis et j'ai galéré à l'avoir. malheureusement, j'ai eu une rechute de septembre à mi janvier de cette année. j'avais réussi à stoppé le cannabis le 22 janvier, depuis je n'avais pas fumé une seule fois de drogue, uniquement des cigarettes, et aujourd'hui, le 2 février, j'ai malheureusement rechuté et fumé. je n'ai pas peur car je SAIS pertinemment que c'est que ce soir, car je pars en vacances dès demain donc impossible de fumer, mais je voulais savoir, en fonction de mon passif de fumeur quotidien, de mon temps d'arrêt, et de cette petite reprise qui aura duré une soirée : jusqu'à quand un test salivaire peut-il être positif en cas de contrôle de forces de l'ordre sur la route ?

Mise en ligne le 06/02/2024

Bonjour,

Vous avez arrêté le cannabis le 22 janvier et avez refumé le 2 février. Vous vous interrogez sur le risque de positivité des tests salivaires en cas de contrôle sur la route par les forces de l'ordre.

Tout d'abord, nous tenons à saluer votre courageux engagement dans cette démarche d'arrêt, pour la sauvegarde de votre permis.

Le cannabis est l'une des drogues qui reste le plus longtemps dans l'organisme. Dans la salive (si vous faites l'objet d'un dépistage routier), le THC (substance psychoactive recherchée) est détectable 6 à 8 heures en cas d'usage occasionnel (jusqu'à un joint par semaine) et pendant 24 h voire jusqu'à 8 jours) en cas d'usage régulier (plus d'un joint par semaine).

Comme vous avez eu une interruption de 15 jours avant votre reprise, vous devriez ce jour, si vous n'avez pas consommé depuis le 2 février, avoir un test négatif. Cependant, comme nous ne pouvons donner qu'un délai de détection moyen car le métabolisme de chaque personne est différent, nous vous invitons à anticiper un éventuel dépistage en vous procurant un test de dépistage cannabis en pharmacie ou sur internet.

Si vous devez faire l'objet de tests complémentaires suite à un test salivaire positif :

Un test sanguin pourra détecter la présence de THC pendant quelques heures (2 à 8 heures) et jusqu'à 72 heures pour le THC COOH (autre molécule recherchée également dans le dépistage sanguin). En cas d'usage intensif et quotidien, le THC peut être détecté jusqu'à plus d'un mois après l'arrêt de la consommation

Dans le cadre d'un test urinaire, la durée de détection du THC dépendra de la fréquence de consommation : Pour un usage régulier (plus d'un joint par semaine) le THC est détectable pendant 30 à 70 jours après la dernière prise. Pour un usage occasionnel (jusqu'à un joint par semaine), la durée de positivité ira de 3 jours jusqu'à semaine environ.

Si cet arrêt du cannabis vous semble trop difficile ou inconfortable, sachez que vous pouvez vous faire aider. Il existe en effet des Consultations Jeunes Consommateurs, pour les jeunes de 12 à 25 ans, au sein de structures spécialisées en addictologie appelées CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Vous y serez reçu sur rendez-vous, de manière confidentielle et gratuite. Toute une équipe pluridisciplinaire formée en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues...) vous accueillera de manière bienveillante et non jugeante pour de l'écoute, des conseils et du soutien.

Comme nous n'avons pas connaissance de votre ville, nous vous joignons un lien vers la rubrique "adresses utiles" de notre site internet. A partir du moteur de recherche vous pourrez sélectionner la Consultation Jeune Consommateur la plus proche de votre domicile. N'hésitez pas à les contacter pour des informations ou un rendez-vous.

Pour information, vous trouverez ci-après le tableau des seuils de dépistage issu de notre site internet ainsi qu'un article à propos du dépistage sur la route. Nous vous glissons aussi notre guide à l'arrêt du cannabis que vous pourrez télécharger.

Vous pouvez également nous contacter pour de l'écoute, du soutien ou des informations complémentaires. Nos écoutants sont disponibles 7j/7 de 8h à 2h du matin par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat depuis notre site internet, de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le weekend.

Avec tous nos encouragements dans votre démarche d'arrêt,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service

Autres liens :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité

- Dossier dépistage : le dépistage sur la route
- guide à l'arrêt du cannabis